**INSCRIPTION PERISCOLAIRE - RENTRÉE 20 /20**

**Ce document doit être obligatoirement complété et remis en mairie**

# Information sur l’enfant à scolariser

Nom : ………………………………………………Prénom : ……………………………………………………….

# Information sanitaire

□ Votre enfant bénéficie-t-il d’un PAI ? Si oui préciser : ………………………………………………………….

PAI = Projet d’Accueil Individualisé Exemple : allergies alimentaires, asthmes, handicaps …

**Régime alimentaire**

□ Standard □ Sans viande

Un identifiant vous sera envoyé par mail à l’adresse renseignée afin que vous puissiez vous connecter, réserver et prépayer le périscolaire sur le portail FamilyClic.

**Attention nous ne tenons compte des réservations qu’à condition qu’elles soient prépayées en ligne**.

**Pièces à fournir :**

* Formulaire d’inscription complété et signé.
* Un justificatif de domicile de moins de trois mois (Pour les familles séparées, fournir celui des deux parents).
* L’attestation de la CAF ou apparait votre numéro d’allocataire et votre Quotient Familial. (Pour les familles séparées, fournir celui des deux parents).

A défaut, Joindre votre dernière déclaration d’imposition afin de calculer votre Quotient Familial et ainsi vous faire bénéficier de la bonne tarification.

* Le livret de famille.
* Fournir un PAI à jour si votre enfant en a un.
* Jugement précisant les modalités de garde de l’enfant.
* Certificat de radiation si l’enfant était scolarisé auparavant.
* En cas d'hébergement, fournir la copie de la carte d'identité de l’hébergeur, une attestation sur l'honneur, ainsi qu'un justificatif de domicile.

Attestation d’hébergement

**A défaut de justificatif, il sera automatiquement appliqué le tarif maximum**

Nous certifions sur l’honneur l’exactitude des renseignements figurant sur cette fiche et déclarons avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement des activités périscolaires de la ville de Cognin.

Signature des représentants légaux :